

Le contrat de professionnalisation : une formule 'gagnant – gagnant'... gagnant ?

Le contrat de professionnalisation est entré en vigueur depuis le 1er octobre 2004 et se substitue aux contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation. Il associe des enseignements généraux, professionnels et technologiques et l'ac-

quisition d'un savoir-faire par l'exercice en entreprise d'une ou plusieurs activités professionnelles en relation avec les qualifications recherchées. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi

âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic selon leur âge et leur niveau de formation,

les salariés âgés de 26 ans et plus perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au SMIC ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur, pour certaines embauches et dans certaines limites, à une exonération de ...

LA SUITE 

LA GAZETTE DE L'

ISSN 2110-5510



Institut des Risques Industriels
Assurantiels et Financiers

Directeur de publication Patrick Rousseaux
contact mail iriaf-com@univ-poitiers.fr
site de l'IRIAF http://iriaf.univ-poitiers.fr

N°8
17 janvier 2011
(semaine 3)

ENTRETIEN
avec



Christine BOUET,
conseillère Validation
d'Acquis/Formation Continue
au SAFIRE/Planète Info.

Un plus Un Supérieur à Deux...

Les efforts réalisés par l'équipe pédagogique de l'IRIAF en matière de Formation Continue, et

en particulier en termes de reprise d'études et contrat de professionnalisation, hissent l'institut en pôle position dans ce domaine à l'université de Poitiers : Cocorico ! Ce cri de victoire ne tient pas tellement à l'autosatisfaction de la première place, mais bien à la reconnaissance par les entreprises de la mission de formation de cadres par l'Université. Ce bon résultat est la conjonction de divers paramètres : le travail et l'investissement des étudiants, l'accompagnement personnalisé de l'équipe pédagogique, un tutorat dans l'entreprise de qualité et une offre de formation en parfaite adéquation avec les besoins du monde du travail.

En outre, le panachage formation continue/formation initiale permet à chaque «apprenant» de progresser un peu plus vite soit sur le savoir soit sur le savoir faire et surtout de partager le bénéfice avec son vis-à-vis. un plus un peut être supérieur à deux si un est assez grand...



Florent Jabouille

A.VENIR

Semaine 03

Assemblée générale des personnels de l'IRIAF

Semaine 04

Journée thématiques :
évolution des métiers
GDR dans la fonction
publique

Portrait :
Recrutée en février 2008 pour la fonction de conseillère en VA (Validation d'Acquis) et reprise d'études au SAFIRE, elle est à l'époque la seule à assumer cette polyvalence. En 2009 ...

LA SUITE 

A LIRE ...

Laboratoire CRIEF, rattachement des enseignants de SAS (CRIEF) 

Pôle Poitevin de Recherche, rattachement des enseignants de GDR (PPRIM) 

Les journées internationales du risques 26/27 mai 2011 (IRIAF) 

Le Service d'accompagnement à la reprise d'études de l'UP (SAFIRE) 

Traduire une formation d'ingénieurs en compétences (EducPros.fr) 

